



## Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf. Circulaire BDT/GCDT/009

Genève, le 19 janvier 2017

- Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Résolution 99 (Rév. Busan, 2014)
- Aux Membres du Secteur UIT-D
- Aux membres du Bureau du GCDT
- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-D

Objet: **Vingt-deuxième réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications, Genève (Suisse), 9-12 mai 2017 (et des Groupes de travail par correspondance du GCDT), précédée le 8 mai de la Réunion de coordination des Réunions préparatoires régionales**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la 22ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), qui se tiendra au siège de l'UIT à Genève du 9 au 12 mai 2017.

L'ordre du jour de cette réunion est vaste, puisque le GCDT examinera, notamment, la mise en œuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2016 et du Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2018-2021 ainsi que les travaux préparatoires en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17), qui se tiendra à Buenos Aires (Argentine) du 9 au 20 octobre 2017, à l'aimable invitation du Gouvernement argentin.

Comme vous le savez, le GCDT et ses Groupes de travail par correspondance ont élaboré et examiné, lors des réunions qu'ils ont tenues en avril 2015 et en mars 2016, des avant-projets de trois documents essentiels en vue de la CMDT-17, qui ont pu être consultés par les membres de l'UIT et faire l'objet d'observations de la part de ces membres jusqu'à la fin juin 2016. Ces trois avant-projets, ainsi que les documents énumérés ci-dessous, ont été soumis par la suite aux six Réunions préparatoires régionales (RPM) en vue de la CMDT-17, pour observations complémentaires éventuelles.

- Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023  
<http://www.itu.int/md/D14-RPMARB-C-0007/>
- Avant-projet de Plan d'action de l'UIT-D  
<http://www.itu.int/md/D14-RPMARB-C-0008/>
- Avant-projet de Déclaration de la CMDT-17  
<http://www.itu.int/md/D14-RPMARB-C-0009/>
- Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT)  
<http://www.itu.int/md/D14-RPMARB-C-0010/>

- Rapport sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT  
<http://www.itu.int/md/D14-RPMARB-C-0011/>

Tous ces textes constituent des points importants de l'ordre du jour de la réunion du GCDT.

En outre, une Réunion de coordination aura lieu le 8 mai 2017, en vue de regrouper les résultats des travaux des RPM dans un seul et même rapport. Le rapport de synthèse ainsi établi sera soumis au GCDT pour examen.

Le GCDT passera également en revue les résultats de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications tenue en 2016 (AMNT-16) qui ont des incidences pour les travaux de l'UIT-D.

Le projet d'ordre du jour de la réunion du GCDT figure dans l'Annexe 1. Le calendrier des réunions du GCDT et de la Réunion de coordination des RPM est reproduit dans l'Annexe 2. Tous les documents des réunions seront publiés sur le site web du GCDT (<http://www.itu.int/itu-d/tdag>) dès qu'ils seront disponibles.

Pendant la semaine où se tiendra la réunion du GCDT, les quatre réunions ci-après, auxquelles je vous encourage à participer, auront lieu:

- Réunion du Groupe de travail par correspondance sur le Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) (Résolution 1 de la CMDT).
- Réunion du Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration.
- Réunion du Groupe de travail par correspondance sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT.
- Réunion de l'Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel.

M. Yushi Torigoe, Adjoint au Directeur du BDT, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin (tél: +41 22 730 5784, fax: +41 22 730 5484, courriel: [tdag-secretariat@itu.int](mailto:tdag-secretariat@itu.int)).

Je sais, comme toujours, pouvoir compter sur votre participation active et sur vos avis et recommandations, si utiles aux travaux du BDT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou  
Directeur

**Annexes:**

Annexe 1: Projet d'ordre du jour de la réunion du GCDT-17

Annexe 2: Calendrier des réunions du GCDT et de la Réunion de coordination des RPM

Annexe 3: Note d'information à l'intention des participants

## Annexe 1

**Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****22ème réunion, Genève, 9-12 mai 2017**

---

**Document TDAG17-22/1-F**  
**21 décembre 2016**  
**Original: anglais**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 1 Allocution du Secrétaire général
- 2 Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications
- 3 Remarques liminaires du Président du GCDT
- 4 Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de gestion du temps
- 5 Résultats de l'AMNT-16 intéressant les travaux de l'UIT-D
- 6 Rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2016
- 7 Rapports sur les activités des commissions d'études de l'UIT-D
- 8 Contribution de l'UIT-D à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI, y compris l'examen d'ensemble par l'Assemblée générale des Nations Unies et les Objectifs de développement durable
- 9 Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2018-2021
- 10 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-17
  - a) Point sur l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la CMDT-17
  - b) Rapport de la Réunion de coordination des Réunions préparatoires régionales
  - c) Structure de la CMDT-17
  - d) Contribution de l'UIT-D au projet de Plan stratégique de l'UIT, y compris un rapport établi par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration
  - e) Projet de Plan d'action de l'UIT-D, y compris un rapport établi par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration
  - f) Projet de Déclaration de la CMDT-17 y compris un rapport établi par le Groupe de

travail par correspondance du GCDT sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration

- g) Méthodes de travail et Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT), y compris un rapport établi par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Règlement intérieur de l'UIT-D
  - h) Rationalisation des Résolutions de la CMDT y compris un rapport établi par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT
- 11 Collaboration avec les autres Secteurs, y compris un rapport d'activité de l'Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel
  - 12 Rapport du GCDT à la CMDT-17 sur les questions qui lui étaient confiées en vertu de la Résolution 24 (Rév.Dubaï, 2014)
  - 13 Rapport du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI)
  - 14 Compte rendu d'autres activités de l'UIT-D
    - a) Colloque mondial des régulateurs (GSR) 2016 et 2017
    - b) Colloque mondial de l'UIT sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC (CBS-2016)
    - c) Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS) 2016 et 2017
  - 15 Questions relatives aux membres, aux partenariats et aux innovations
  - 16 Célébration du 25ème anniversaire de la création de l'UIT-D
  - 17 Calendrier des réunions et manifestations de l'UIT-D
  - 18 Divers

Brahima Sanou  
Directeur

## Annexe 2

## Calendrier des réunions du GCDT et de la Réunion de coordination des RPM

	Lundi 8 mai	Mardi 9 mai	Mercredi 10 mai	Jeudi 11 mai	Vendredi 12 mai
Matin	<p><b>9 h 30-10 h 30</b></p> <p>Réunion du Bureau du GCDT</p> <p><b>11 h 00-12 h 30</b></p> <p>Réunion de coordination des Réunions préparatoires régionales</p>	<p><b>9 h 30-10 h 00</b></p> <p><b>Ouverture de la réunion du GCDT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cérémonie d'ouverture</li> <li>• Photo de groupe</li> </ul> <p><b>10 h 30-12 h 30</b></p> <p><b>Plénière du GCDT</b></p>	<p><b>9 h 30-12 h 30</b></p> <p>Groupe de travail par correspondance du GCDT sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT</p>	<p><b>9 h 30-12 h 30</b></p> <p><b>Plénière du GCDT</b></p>	<p><b>9 h 00-12 h 00</b></p> <p><b>Plénière du GCDT</b></p>
Après-midi	<p><b>14 h 30-17 h 30</b></p> <p>Réunion de coordination des Réunions préparatoires régionales</p>	<p><b>14 h 30-17 h 30</b></p> <p>Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration</p>	<p><b>14 h 00-15 h 30</b></p> <p>Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel*</p> <p><b>16 h 00-17 h 30</b></p> <p>Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) (Résolution 1 de la CMDT)</p>	<p><b>14 h 30-17 h 30</b></p> <p><b>Plénière du GCDT</b></p>	<p><b>14 h 30-17 h 30</b></p> <p><b>Plénière du GCDT</b></p>

\* Réunion des représentants désignés des trois Groupes consultatifs (2 du GCR, 2 du GCNT et 2 du GCDT).

## Annexe 3

### NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

#### **Inscription, assistance en matière de visas et demandes de bourse**

---

Les inscriptions préalables pour la réunion du GCDT et celle de ses groupes de travail par correspondance se feront uniquement **en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs** désignés par chaque administration ou entité habilitée à participer à la réunion du GCDT. Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du **jeudi 22 décembre 2016**, à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration/>.

L'enregistrement sur place, pour la réunion du GCDT et celle de ses Groupes de travail par correspondance ainsi que pour la Réunion de coordination des RPM, débutera le 8 mai 2017 à partir de 7 h 30 au bâtiment Montbrillant de l'UIT.

Les délégués préalablement inscrits devront uniquement présenter le message "Confirmation d'inscription" reçu de l'UIT et une pièce d'identité avec photo. Les délégués non préalablement inscrits devront en outre fournir une lettre d'accréditation du coordonnateur désigné par leur entité pour pouvoir s'inscrire sur place.

Si nécessaire, une assistance en matière de visas peut être demandée par le coordonnateur désigné pendant la procédure d'inscription en ligne. Veuillez noter que la Suisse applique une procédure stricte pour l'obtention des visas. Nous encourageons vivement les participants à lire attentivement la procédure d'obtention de visa, disponible sur le site web du GCDT: <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/default.aspx>. Veuillez noter qu'il faut au minimum trois semaines pour traiter une demande de visa Schengen.

Le rôle du coordonnateur est de s'occuper des formalités d'inscription pour son administration/entité. La liste des coordonnateurs peut être consultée à l'aide d'identifiants TIES à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration/>.

Pour modifier les coordonnées d'un coordonnateur ou pour changer de coordonnateur, un représentant habilité doit envoyer une télécopie officielle au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (+41 22 730 5545/+41 22 730 5484 ou par courriel à: [bdtmeetingsregistration@itu.int](mailto:bdtmeetingsregistration@itu.int)), en fournissant les renseignements suivants: nom de famille, prénom et adresse de messagerie électronique.

Dans les limites des ressources budgétaires disponibles, une bourse par pays peut être accordée aux participants des pays dont le PIB par habitant est inférieur à 2 000 USD, la priorité étant accordée aux pays les moins avancés (PMA). En raison de contraintes budgétaires, les pays bénéficiaires devront peut-être contribuer partiellement au coût de la bourse. Pour demander un formulaire de demande de bourse, les participants doivent tout d'abord s'inscrire en ligne et cocher la case appropriée.

**Les demandes de bourses signées et approuvées** doivent parvenir au Service des bourses ([Fellowships@itu.int](mailto:Fellowships@itu.int)) le **14 mars 2017 au plus tard**.

*Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération.*

#### **Interprétation et traduction**

---

L'interprétation pour la réunion du GCDT et la Réunion de coordination des RPM sera assurée en fonction des demandes des participants. Vous êtes donc invité(e) à indiquer sur votre formulaire d'inscription, **avant le 24 mars 2017**, si vous avez besoin d'une langue autre que l'anglais.

Les Groupes de travail par correspondance du GCDT travailleront en anglais seulement, de même que l'Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel.

## Participation à distance, diffusion sur le web et sous-titrage

---

La participation à distance interactive sera possible lors des prochaines réunions.

La diffusion traditionnelle sur le web continuera d'être assurée en parallèle, de même que le sous-titrage.

Un compte TIES est nécessaire pour avoir accès à la participation à distance interactive ou à la diffusion sur le web. Veuillez consulter le site web du GCDT (<http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/default.aspx>) pour toute information pratique concernant l'utilisation de ces services.

## Contributions aux travaux du GCDT et de ses Groupes de travail par correspondance

---

Conformément à la Résolution 1 (Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT, les contributions ne devraient pas dépasser cinq pages et doivent être soumises au moyen du modèle en ligne disponible [ici](#).

Veuillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format "Word" de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

Conformément à la disposition 13.1.1 de la Résolution 1 de la CMDT, la date limite de soumission des contributions a été fixée au **24 mars 2017**.

Toutes les contributions à l'intention du GCDT reçues moins de 45 jours calendaires (24 mars 2017), mais au moins 12 jours calendaires (26 avril 2017) avant la réunion seront publiées, mais non traduites. Les contributions aux travaux des Groupes de travail par correspondance ne seront pas traduites.

Les contributions reçues moins de 12 jours calendaires avant la réunion seront ni inscrites à l'ordre du jour, ni distribuées. Aucune contribution ne sera acceptée après l'ouverture de la réunion.

## Documents

---

Les réunions seront sans papier. Les délégués sont invités à apporter leur ordinateur portable pour pouvoir télécharger localement tous les documents des réunions et avoir accès au site web pour consulter les nouveaux documents. Un guide de l'utilisateur concernant la synchronisation des documents sera disponible sur le site web du GCDT, à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/default.aspx>.

Les délégués sont priés de veiller à disposer d'un compte TIES, afin d'avoir accès aux documents de la réunion du GCDT à partir du site web. Pour savoir comment demander un compte TIES, rendez-vous à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/TIES/>.

## Informations pratiques

---

Vous êtes invité(e) à visiter le coin des délégués de l'UIT (<https://www.itu.int/en/delegates-corner/Pages/default.aspx>) pour obtenir des informations pratiques sur Genève, y compris une liste d'hôtels auprès desquels l'UIT a négocié des tarifs préférentiels.

---